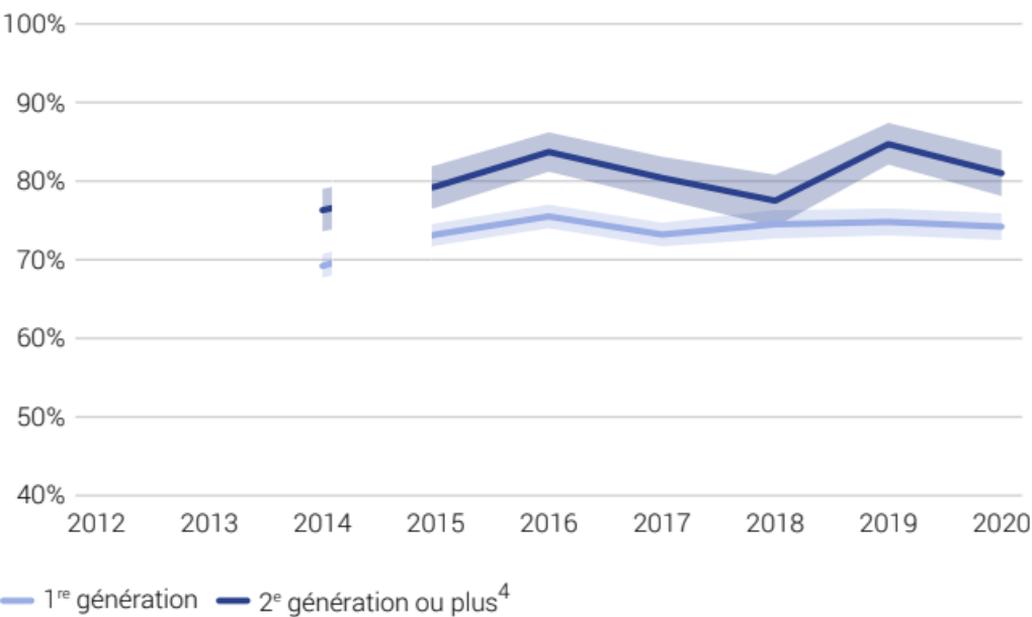
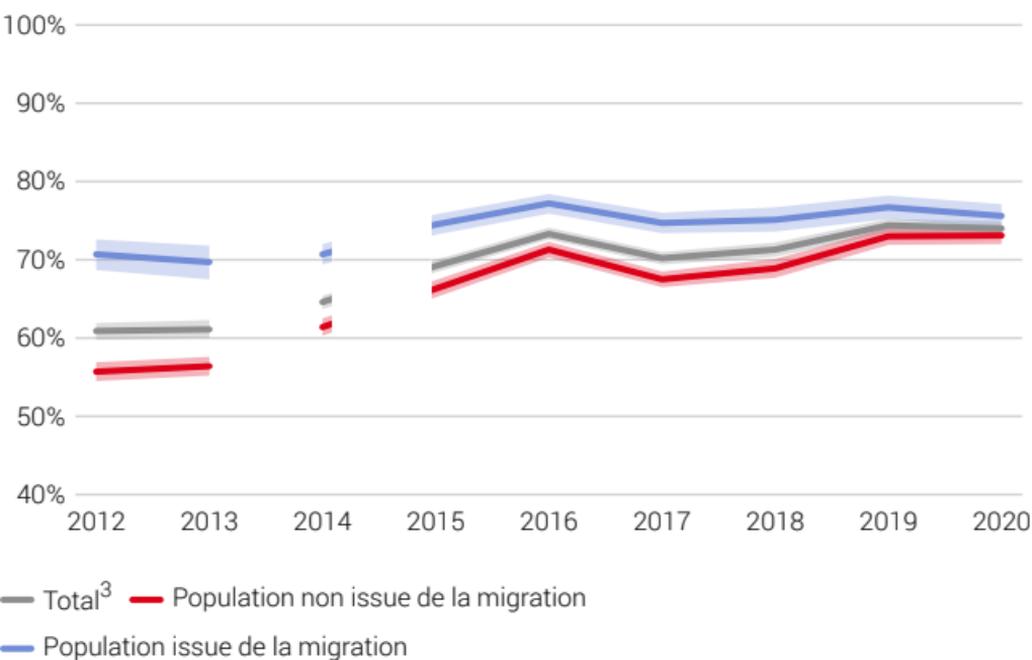


Opinion sur l'égalité des chances entre Suisses et étrangers vivant en Suisse¹, de 2012 à 2020²

Selon le statut migratoire



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

¹ Part de la population favorable à l'égalité des chances entre personnes suisses et étrangères vivant en Suisse

² Rupture de série entre 2013 et 2014 et entre 2014 et 2015 en raison de changements méthodologiques

³ y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

⁴ inclus les étrangers de 3^e génération ou plus